

Soirée des ambassadeurs du lagon 2026

Mardi 15 septembre à 19 h
Lounge du Cercle Nautique Calédonien



La province Sud mettra à l'honneur, mardi 15 septembre, les professionnels du tourisme nautique engagés dans le réseau des Ambassadeurs du Lagon, à l'occasion d'une soirée organisée au Cercle Nautique Calédonien, en présence de Caël Normandon, président de la commission de l'environnement de la province Sud.

La soirée sera l'occasion d'une remise officielle des diplômes, précédée de présentations sur les actions phares de préservation marine (*Reef Protect, photo-identification des tortues, bilan des oiseaux marins*).

Un engagement fort pour un tourisme durable

Lancée en 2016, la formation des Ambassadeurs du Lagon s'inscrit au cœur de la politique menée par la province Sud pour la protection de l'environnement marin.

Formés et signataires d'une charte d'exemplarité, ces professionnels du tourisme nautique contribuent quotidiennement à sensibiliser les usagers et leurs clients à la préservation du lagon et au respect des bonnes pratiques en mer.

Depuis 2023, ce parcours est intégré au Programme de professionnalisation des acteurs du tourisme (PPAT), qui vise à concilier développement économique et préservation des milieux naturels.

Gratuite et dispensée par les gardes-nature ainsi que par le Service de gestion des aires protégées, la formation permet aux opérateurs d'approfondir leurs connaissances sur les écosystèmes marins, de mieux maîtriser la réglementation issue du Code de l'environnement et d'adopter les bonnes pratiques pour sensibiliser leur clientèle.

Un réseau actif et identifiable

Le réseau compte aujourd'hui 81 Ambassadeurs du Lagon, tous engagés par la signature d'une charte d'exemplarité.

En mer, ces professionnels sont facilement identifiables grâce au pavillon arboré sur leur bateau **et au t-shirt officiel du réseau**. Leur rôle est d'informer, de sensibiliser et d'intervenir de manière préventive afin de contribuer à la protection du milieu marin.

Un dispositif appelé à évoluer

Afin de maintenir un haut niveau d'information sur la réglementation et les bonnes pratiques, des modules de recyclage sont régulièrement organisés à destination des Ambassadeurs du Lagon.

Actuellement dispensée en présentiel, la formation est appelée à évoluer avec un projet de transition vers une e-formation à compter de 2027.

En savoir plus : <https://www.province-sud.nc/environnement/nos-actions-environnementales/ambassadeurs-lagon/>



CONTACTS PRESSE

Marc Spisser : 76 18 74 / Kim Jandot : 83 12 23

